

AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

Ambassadeur

-----O-----

TELEFAX

N° 249 /RO/20/JTS/CMD

DESTINATAIRE : ASSOCIATIONS D'IVOIRIENS ET PARTIS POLITIQUES IVOIRIENS

DATE : 05/06/2020

NBRE DE PAGE(S) : 2

HONNEUR PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE, DANS LE CADRE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2020, LES INFORMATIONS OFFICIELLES CONCERNANT L'ENROLEMENT DES IVOIRIENS COMMUNIQUEES A L'AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE PAR LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE (CEI) SONT LES SUIVANTES :

- LIEU D'ENROLEMENT ET DE VOTE

Sur proposition de Madame l'Ambassadeur, les lieux ci-dessous ont été retenus par la Commission Electorale Indépendance (CEI) comme lieux d' enrôlement et de vote :

- ❖ ROME : 02 Centres d' enrôlement et 02 bureaux de vote (dans les locaux de l'Ambassade)
- ❖ MILAN : 04 Centres d' enrôlement et 04 bureaux de vote (enrôlement dans les locaux de l'agence consulaire et du bureau du tourisme de Milan)
- ❖ PALERME : 01 Centre d' enrôlement et 01 bureau de vote (enrôlement dans les locaux du consulat honoraire)
- ❖ TREVISE : 01 Centre d' enrôlement et 01 bureau de vote (enrôlement dans les locaux du consulat honoraire)
- ❖ TURIN : 1 Centre d' enrôlement et 01 bureau de vote (enrôlement dans les locaux du consulat honoraire)
- ❖ NAPLES : 01 Centre d' enrôlement et 01 bureau de vote (enrôlement dans les locaux du consulat honoraire)
- ❖ FLORENCE : 01 Centre d' enrôlement et 01 bureau de vote (enrôlement dans les locaux du consulat honoraire)

- DATE D'ENROLEMENT :

La collecte des informations dans les centres d' enrôlement et la collecte des informations en ligne se dérouleront du **10 au 24 juin 2020**.

- ENROLEMENT DES ELECTEURS

(Cf. Décret N°2020-469 du 27 Mai 2020 fixant la période et les modalités de révision de la Liste électorale Article 5 – Alinéa 2)

VIA GUGLIELMO SALICETO, 6-8-10 - 00161 ROME- ITALIE

TEL : +39 06 44 23 11 29 +39 06 44 26 09 11 FAX +39 06 44 29 25 31

E mail : ambassadecotedivoire61@rocketmail.com / info@italie.diplomatie.gouv.ci WEB: www.italie.diplomatie.gouv.ci

L'IVOIRIEN SE TROUVANT A L'ETRANGER EST TENU DE PRESENTER L'UN DES DOCUMENTS CI - DESSOUS :

- CARTE CONSULAIRE ;
- CARTE NATIONALE D'IDENTITE ;
- PASSEPORT BIOMETRIQUE.

TOUS CES DOCUMENTS DEVRONT ETRE EN COURS DE VALIDITE.

LES REQUERANTS ENROLES RECEVRONT UN RECEPISSE COMPORTANT UN NUMERO D'IDENTIFICATION UNIQUE.

- ACTUALISATION DES DONNEES PERSONNELLES DES ELECTEURS

(Cf. Décret N°2020-469 du 27 Mai 2020 fixant la période et les modalités de révision de la Liste électorale, Article 3)

TOUT ELECTEUR PEUT SOLLICITER LA PRISE EN COMPTE DANS LE FICHER ELECTORAL DES MODIFICATIONS DE SES DONNEES PERSONNELLES TELLES QUE :

SON NOM, SES PRENOMS, SA PROFESSION OU SON DOMICILE, EN SE PRESENTANT EN PERSONNE DANS UN CENTRE D'ENROLEMENT MUNI DE LA PREUVE DU CHANGEMENT SURVENU :

- LA GROSSE DU JUGEMENT POUR LE CHANGEMENT DE NOM ET/OU DES PRENOMS ;
- LE CERTIFICAT DE DOMICILE OU DE RESIDENCE PORTANT LES NOM, PRENOMS ET LA NOUVELLE ADRESSE.

CI – JOINTS LES TEXTES DE LOI Y AFFERENTS :

- DECRETS N° 2020-469 DU 27 MAI 2020 FIXANT LA PERIODE ET LES MODALITES DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE ;
- DECRET N°2020-470 DU 27 MAI 2020 DETERMINANR LES MODALITES RELATIVES A LA PREUVE DU DOMICILE, DE LA RESIDENCE, DE L'INSCRIPTION AU ROLE DES CONTRIBUTIONS ET DE L'IMMATRICULATION DANS UNE REPRESENTATION DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE EN VUE D'UN CHANGEMENT DU LIEU DE VOTE SUR LA LISTE ELECTORALE.

S.E. MADAME JANINE TAGLIANTE-SARACINO, AMBASSADEUR DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE INVITE LA COMMUNAUTE IVOIRIENNE A SE MOBILISER POUR SE FAIRE ENROLER EN VUE D'ACCOMPLIR SON DEVOIR CIVIQUE DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE.

VOUS SAURAI GRE DE BIEN VOULOIR INFORMER NOS COMPATRIOTES.

CONSIDERATION DISTINGUEE.


Prof. Janine TAGLIANTE-SARACINO
AMBASSADEUR